

BGer 9C 409/2017 vom 21. September 2017

Bundesgericht, 2017-09-21, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_9C_409_2017

FR: TF 9C 409/2017 du 21 septembre 2017

IT: TF 9C 409/2017 del 21 settembre 2017

Regeste

Assurance-invalidité (assistance judiciaire gratuite) | Assurance-invalidité

Erwägungen

E. 1

La cause est radiée du rôle par suite de retrait du recours.

E. 2

Il n'est pas perçu de frais judiciaires.

E. 3

La présente ordonnance est communiquée aux parties, à la Cour de justice de la République et canton de Genève, Chambre des assurances sociales, et à l'Office fédéral des assurances sociales. Lucerne, le 21 septembre 2017 Au nom de la IIe Cour de droit social du Tribunal fédéral suisse Le Juge unique : Parrino Le Greffier : Cretton

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.